

Communiqué de presse

La Commune du Mont-sur-Lausanne dispose, depuis la rentrée scolaire 2018-2019, d'un nouveau collège situé sur le site du Rionzi accueillant 248 élèves de la première à la sixième année primaire.

Dix-sept millions, c'est le montant que la Commune du Mont-sur-Lausanne a décidé d'investir pour la construction de ce nouvel établissement scolaire, le Collège du Rionzi. Débloqué le 24 avril 2017 par le Conseil communal, ce crédit de construction a permis aux élèves montains d'occuper leurs nouveaux locaux dès la rentrée du 27 août 2018. Il s'agit d'une véritable prouesse qui a été accomplie par la Commune et ses mandataires pour réaliser ce collège en un temps record. En effet, il n'aura fallu qu'une bonne douzaine de mois pour que ce bâtiment voie le jour avec 15 salles de classes ainsi qu'une salle de rythmique, une salle polyvalente, une salle d'activités créatrices et travaux manuels et l'administration, qui accueillent aujourd'hui 248 élèves et leurs enseignants. Le seul retard à déplorer est dû aux inondations suite aux violentes intempéries de juin dernier et concerne la salle de gymnastique, ainsi que des locaux pour l'Ecole de musique et pour le Centre de psychologie, psychomotricité et logopédie. Mais tout sera opérationnel dès la rentrée des vacances d'octobre, y compris les aménagements extérieurs. Ainsi, dès le 29 octobre 2018, le bâtiment et ses abords seront totalement fonctionnels et, à n'en pas douter, donneront entière satisfaction à tous les utilisateurs.

Parmi les particularités de ce nouvel établissement, notons l'existence d'une classe pour les élèves souffrant de troubles du spectre autistique ainsi qu'une autre d'enseignement individualisé pour les élèves à haut potentiel. Le collège est également situé à proximité immédiate de l'UAPE du Rionzi, ce qui va dans le sens de la synergie voulue par la Municipalité consistant à implanter les UAPE à proximité des établissements scolaires.

De manière générale, la Commune du Mont-sur-Lausanne a connu une augmentation de près de 30% de sa population entre 2010 (5'579 hab.) et 2017 (8'093 hab.). Cette croissance démographique est notamment due à sa situation privilégiée dans l'agglomération lausannoise et à son excellente desserte en transports publics et routière. Avec les projets de construction en cours et planifiés, la population résidente permanente devrait atteindre les 10'000 habitants à l'horizon 2021.

Dans ce contexte, l'objectif de la Municipalité est de créer les conditions-cadre favorables à la vie de chaque citoyen par des équipements publics de qualité adaptés aux besoins. Pour cela, leur renforcement en lien avec une offre d'espaces publics et d'activités diversifiées est une priorité.

Dans ce cadre, le nouveau Collège du Rionzi vient compléter les sites scolaires existants et propose, de surcroît, notamment aux résidents du quartier, un espace public ouvert et attractif.

Lien sur le film montrant l'évolution de la construction du bâtiment :

http://www.lemontsurlausanne.ch/le-mont-officiel/services-communaux/batiments/construction-du-college-du-rionzi/

Contact:

M. André Guex, municipal des Bâtiments, 079 692 09 87, <u>andre.guex@lemontsurlausanne.ch</u> M. Philippe Somsky, municipal Instruction publique et affaires culturelles, 076 811 39 27, <u>philippe.somsky@lemontsurlausanne.ch</u>

Le Mont-sur-Lausanne, le 27 septembre 2018